

vont toujours en augmentant à mesure que l'homme est condamné à rester dans le cercle borné de ses parents ou de ses amis. On peut dire que le sourd qui y voit, vit plus par les sens de relation, tandis que l'aveugle qui entend trouve l'aliment vital dans les sensations qui siègent au cœur et qui parlent de l'esprit.

Nullement détourné par les impressions du sens de la vue qui apporte avec lui des distractions des plus vives, des plus nombreuses et des plus continues, son attention se concentrera sur celles que l'ouïe lui permet de recueillir, et cela avec une énergie que nous avons peine à concevoir ; d'où il serait peut-être permis de tirer cette conclusion que la vue, malgré les immenses services qu'elle rend à l'intelligence, sert plus spécialement les penchants instinctifs ; tandis que l'ouïe, tout en secondant fréquemment les instincts, est plus intimement liée avec les facultés intellectuelles.

On pourrait peut-être trouver des preuves à cette proposition en étudiant le rôle que remplissent les sens de la vue et de l'ouïe dans les diverses conditions où se trouve l'homme. Il ne serait peut-être pas difficile de démontrer que plus l'homme s'éloigne de l'état de civilisation et se rapproche de l'état sauvage, plus il se sert de la vue pour seconder ses besoins matériels ; tandis que l'homme civilisé et instruit, dont les relations incessantes exigent l'emploi de la parole pour les entretenir, se sert plus particulièrement de la faculté d'entendre. Ne voit-on pas d'ailleurs chez les animaux la délicatesse de la vue être en raison de leurs instincts féroces ? Tous les carnassiers, quel que soit le genre auquel ils appartiennent, passent pour avoir une subtilité et une portée dans ce sens qui sont toujours en rapport avec le degré de voracité de l'animal ; l'ouïe chez ces animaux joue constamment un rôle secondaire et plus modeste ; car elle se borne presque toujours à tenir l'animal sur ses gardes, et à lui faire éviter un danger dont il est ou se croit menacé.

Lors de la visite de l'Empereur du Brésil à l'Institution des sourds-muets de Paris (1872), l'une des dames d'honneur de l'Impératrice racontait ce fait à l'abbé Lambert, le digne et savant aumônier de cet établissement : « Il y a quelques années, je me trouvai en présence d'un aveugle, et lui demandai

pourquoi l'aveugle en général était toujours gai quand on l'abordait, tandis que le sourd-muet au contraire était triste ? Voici ce qu'il me répondit : « Madame, la raison en est bien simple et naturelle ; c'est que lorsque vous venez à l'aveugle pour causer avec lui, vous lui apportez la joie, en lui faisant un instant oublier son infirmité ; tandis que lorsque vous abordez le sourd-muet, vous lui apportez la tristesse, en lui rappelant ainsi qu'il est infirme, puisqu'il ne peut ni vous entendre, ni vous parler. »

Vaut-il mieux être sourd-muet qu'aveugle ? — Il y a quelques années, dit l'abbé Lambert, j'avais prêché la retraite pascale à l'Institution des jeunes aveugles de Paris. Après la retraite, je prenais ma récréation au milieu des élèves ; or, parmi ces jeunes aveugles j'en avais remarqué un entre autres qui me paraissait fort intelligent, et je lui dis : « Mon cher ami, à part tout amour-propre, qui fait que l'aveugle se préfère au sourd-muet, et que le sourd-muet se préfère à l'aveugle, veuillez me dire franchement ce que vous pensez de ceci : Vaut-il mieux être sourd-muet qu'aveugle ? — Voici sa réponse qui m'a paru fort sage : Si on est riche, mieux vaut être aveugle, parce que, par le bienfait de l'instruction et de la conversation, on est plus en rapport avec les hommes et l'on peut mieux jouir ainsi des charmes de la société. — Au contraire, si on est pauvre, mieux vaut être sourd-muet, parce que le sourd-muet peut gagner plus facilement sa vie que l'aveugle (1). »

CHAPITRE XV.

HYGIÈNE DES OREILLES.

Bien que dans le courant de ce livre nous ayons indiqué les précautions à prendre pour prévenir le retour ou l'inva-

(1) Cette réponse confirme, en quelques mots, les idées que nous avons émises, depuis bien des années, sur l'éducation des sourds-muets.

sion des maladies de l'appareil de l'ouïe, nous avons pensé qu'il serait utile de résumer les différentes règles hygiéniques applicables à chaque âge, et surtout aux professions qui prédisposent le plus à ces affections.

Les agents qui impressionnent le plus souvent les oreilles, sont les sons et les bruits.

Les premiers, suivant les corps d'où ils émanent et la forme de leur production, sont réguliers, comme la voix, la parole, la musique, etc., dont l'action sur l'organe de l'ouïe est en raison de leur intensité et de leur qualité.

Les impressions varient encore souvent suivant les individus. Telle personne, comme nous l'avons dit, sera agréablement impressionnée par un ton grave et agacée par un son aigu, tandis que le contraire s'observe chez bien d'autres.

Il y a aussi des sons obscurs et confus qui, quoique distincts, échappent à toute classification.

En parlant de l'éducation des sourds et muets et des aveugles, nous avons dit que l'appareil de l'ouïe était plus intimement uni à l'intelligence que celui de la vue, et que l'aveugle *entendant* était plus apte à recevoir une instruction sérieuse et plus variée que le sourd *voyant*. S'il fallait une nouvelle preuve à cette proposition, nous la trouverions dans l'influence de la musique sur les maladies (1). Personne n'ignore combien les combinaisons harmonieuses, tout en impressionnant l'oreille, sont des modificateurs puissants de l'appareil encéphalique; et, de cette impression plus directe sur le cerveau, doit résulter nécessairement une influence plus grande sur les affections qui en émanent que sur celles de l'appareil de la vue.

Les sons éprouvent de grandes variations dans leur qualité et leur intensité, suivant l'état de l'atmosphère et le milieu qu'ils sont destinés à traverser pour arriver à l'oreille. C'est ainsi que la densité de l'air en augmente l'intensité, tandis que sa raréfaction la diminue. Tout le monde sait que le bruit de la détonation d'une arme à feu dans le vide ne se transmet pas du tout.

(1) Voyez Feuchtersleben, *Hygiène de l'âme*, 3^e édition. Paris, 1870, p. 114.

ARTICLE PREMIER.

Ages.

Afin de ne pas compromettre l'organe de l'ouïe dans le bas âge, il est essentiel de ne pas exposer les enfants à des sons aigus et intenses, surtout ceux des armes à feu, qui peuvent si facilement produire des désordres graves, soit en déchirant le tympan, soit en imprimant une trop grande secousse au cerveau.

Ces principes peuvent également s'appliquer aux grandes personnes, car le nombre des surdités occasionnées par cette cause chez les chasseurs et les artilleurs, surtout, est très-considérable.

Je ne saurais trop recommander aux uns et aux autres, lorsqu'ils doivent être exposés à des détonations aiguës, de prendre la précaution d'introduire toujours un peu de coton dans chaque oreille, afin de préserver le tympan de l'impression pénible d'un choc trop direct.

De même qu'une lumière trop vive et trop ardente sur les yeux, les bruits trop intenses et prolongés peuvent produire chez les enfants des accidents cérébraux tels que des convulsions.

ARTICLE II.

Santé et maladie.

Si les bruits ont parfois des inconvénients en santé, ils deviennent toujours nuisibles et incommodes dans l'état de maladie, surtout celles qui affectent plus spécialement le système nerveux. Aussi les malades, à peine atteints d'un mouvement fébrile, exigent-ils eux-mêmes un peu d'obscurité, mais surtout que le silence *le plus absolu* se fasse autour d'eux.

Il est encore une précaution sérieuse que nous recommandons surtout aux femmes. On sait que les parois du conduit auditif externe sont très-sujettes aux éruptions eczémateuses, qui s'accompagnent toujours de démangeaisons auxquelles peu de personnes ont le courage de résister. Comme le siège est le plus fréquemment au fond du conduit et qu'il est impossible d'y atteindre avec le doigt, force est de se servir d'un instrument pour se gratter. Les hommes se servent ordinaire-

ment d'un petit crayon inoffensif, mais les femmes emploient le plus souvent des épingles, soit une épingle ordinaire un peu grande, ou une épingle à cheveux sans addition de coton pour en adoucir le contact. Ces manœuvres sont renouvelées d'autant plus souvent qu'elles augmentent l'irritation et provoquent des besoins incessants de se gratter. Souvent ces attouchements répétés n'ont aucune conséquence, mais très-souvent aussi ils provoquent une inflammation suivie d'otorrhée, de myringite, et finalement de surdité.

D'autres fois les démangeaisons sont produites par des concrétions cérumineuses qu'on cherche à extraire avec les mêmes instruments, tout en se grattant, dont les conséquences peuvent être les mêmes.

Au lieu de se livrer à de pareilles manœuvres, nous engageons les personnes qui éprouvent des démangeaisons aux oreilles de faire des injections avec de l'eau blanche; de l'eau de guimauve et de pavot, ou simplement avec de l'eau tiède. Et, si la démangeaison est trop vive, de se gratter avec un morceau de mousseline ou de batiste tordu imbibé d'eau; ou mieux se servir d'un cure-oreille garni à une extrémité d'une éponge également imprégnée d'un des liquides ci-dessus désignés.

Nous recommandons aussi aux personnes qui ont l'habitude d'aller en voiture découverte de se mettre pendant la course du coton aux oreilles, afin d'éviter le mauvais effet du courant d'air qui s'établit et qu'on provoque dans une marche rapide. On ne saurait croire le nombre d'otites dues à l'influence d'une pareille cause.

ARTICLE III.

Professions.

Nous allons passer rapidement en revue les professions qui exposent plus spécialement aux affections des oreilles et qui commandent aux personnes qui les exercent, certaines précautions hygiéniques.

I. *Professions intellectuelles.* — L'appareil de l'ouïe ayant des relations très-intimes avec celui de l'encéphale, un trop grand travail de celles-ci peut produire la fatigue de l'autre;

c'est ce qui explique le grand nombre de sourds qu'on trouve chez les personnes de cabinet, dont les facultés intellectuelles sont soumises à un labeur et à une tension incessants.

La vie sédentaire, en provoquant une stimulation nerveuse et divers états névropathiques de l'estomac et du tube digestif, prédispose aussi beaucoup aux affections auriculaires par la sympathie que ces organes exercent sur l'appareil de l'audition; aussi les dysécies et les cophoses sont-elles fréquentes dans cette classe de personnes.

Les affections de l'oreille étant le plus souvent la conséquence de celles de la gorge qui s'y transmettent au moyen de la trompe d'Eustache, il en résulte que toutes les professions et toutes les conditions qui exposent à contracter les unes, prédisposent également aux autres. De plus, l'appareil de l'ouïe est, par le conduit auditif externe, sous l'influence directe des agents externes qui peuvent s'y introduire et y devenir la cause fréquente de maladies graves. On voit donc que cet appareil, quoique situé profondément et semblant très-abrité, est exposé, beaucoup plus qu'on ne le suppose, aux divers agents morbides qui le menacent sans cesse de deux côtés, et qui, par cela même, commande plus de précautions hygiéniques qu'on a généralement l'habitude de lui en appliquer.

II. *Professions militaire et navale.* — La profession militaire, à cause de l'obligation où elle met les hommes à changer brusquement de climat, de position; à supporter en tout temps de rudes travaux, des exercices et des marches pénibles, à coucher à la belle étoile ou sous des abris très-incomplets qui ne préservent ni de l'humidité, ni du froid, est une de celles qui exposent les hommes à des maladies dont celles de l'oreille ne sont pas les moins nombreuses.

Ces réflexions s'appliquent également aux marins, qui sont exposés aux mêmes causes. Aussi remarque-t-on un grand nombre de sourds parmi les marins de tous grades.

III. *Professions agissant sur la muqueuse du pharynx.* — Ce sont celles qui obligent à travailler au milieu d'une température chaude ou froide et à passer alternativement de l'une dans l'autre.

Ainsi, les forgerons, les cloutiers, les verriers, les fondeurs, les boulangers, les chauffeurs en général et surtout les chauff-

feurs des machines qui, outre la chaleur, sont exposés à des courants d'air froid qui frappent continuellement les oreilles.

Les professions hygrométriques qui exposent aux mêmes accidents; les blanchisseurs, les débardeurs, les conducteurs de bateaux et de trains de bois surtout, etc.

IV. *Professions agissant sur le conduit auditif externe et sur la cavité du tympan.* — Ce sont celles qui produisent et qui remplissent l'atmosphère des ateliers d'émanations nuisibles et pulvérulentes.

Tels sont les mineurs, les carriers, les batteurs de coton, les cardeurs, les tanneurs, les ouvriers des moulins à soufre, où la poussière du soufre est si épaisse dans les usines, que l'atmosphère en est tout imprégnée.

La fabrique du bleu de Prusse, dont le dégagement d'hydrogène sulfuré inspiré irrite la gorge pendant que les émanations qui s'introduisent dans le conduit auditif externe irritent le tympan.

Les usines de la nacre de perles, où les ouvriers sont également exposés au dégagement de la poussière et au travail de la meule.

Les fabriques de poudre et d'amorces fulminantes, qui exposent les ouvriers aux explosions et aux détonations.

La fabrication du bichromate de potasse et du sulfure de carbone, la nitro-benzine et l'aniline, dont les émanations pulvérulentes et vaporeuses sont très-nuisibles.

Toutes les professions dans lesquelles la voix est mise en jeu, et soumise à une grande fatigue comme les orateurs, les professeurs, les prédicateurs et surtout les chanteurs, prédisposent aux maux de gorge et par suite aux surdités.

Les précautions hygiéniques qu'il importe de prendre sont de deux sortes : les unes, plus générales, consistent à éviter le plus possible les transitions trop brusques de la température; les autres sont plus spéciales, et nous ne saurions trop les recommander parce qu'elles peuvent éviter un grand nombre d'accidents, causes fréquentes de surdité. Elles consistent à tenir constamment, au moins pendant que les oreilles y sont exposées, un peu de coton à l'entrée des conduits afin d'empêcher les vapeurs et les molécules pulvérulentes de pénétrer dans l'intérieur, d'en irriter les parois ainsi que le

tympan et d'y former, en s'y accumulant, des masses dures, causes fréquentes de surdité et d'otorrhées.

En outre, il serait prudent, dans tous les ateliers et usines à émanations vaporeuses et pulvérulentes, de recommander aux ouvriers et aux personnes qui y sont exposées, de bien se nettoyer les oreilles, au moins une fois par semaine; de faire même une injection d'eau tiède l'hiver et froide l'été, afin d'entretenir la propreté des conduits jusqu'aux tympan.

V. *Baigneurs.* — Les baigneurs sont exposés, surtout en plongeant, à ce qu'il entre de l'eau dans les oreilles et qu'il en reste quelquefois une goutte au fond du conduit, accolée à la membrane du tympan; la présence de ce corps étranger détermine des bourdonnements, des vertiges et une surdité relative. Tous les ans il me vient des baigneurs de la Seine aux prises à de pareils accidents; il suffit, pour les en débarrasser, d'absorber l'eau avec du coton ou une petite éponge fixée au bout d'un stylet.

Les baigneurs ne devraient jamais entrer dans l'eau, ni surtout plonger sans se mettre du coton dans les oreilles.

Les bains de mer méritent une mention toute spéciale. J'ai remarqué qu'ils avaient une fâcheuse influence sur l'appareil de l'audition. Il est rare que les personnes anémiques, atteintes de surdité, pour lesquelles les bains et l'air de la mer sont bien indiqués et salutaires, n'éprouvent pas une aggravation de leur surdité, quels qu'en soient la cause et le caractère. Aussi, depuis bien des années, je proscriis ce moyen quand les malades n'ont pas d'autres maladies plus graves qui en commandent l'emploi. Mais l'air seul des bords de la mer n'ayant pas le même inconvénient, on peut leur donner alors des bains d'eau de mer chaude.